

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal
du 23 JUIN 2020

Présidence : Monsieur Luc GIEZENDANNER

Conseillers présents pour les votes : 40 + 1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° 01/2020 : Demande de crédit de CHF 213'000.- TTC pour l'éclairage et les travaux routiers du Pont de la Gracieuse

Vote pour le préavis :

OUI : 39 voix

NON : 0

ABSTENTION : 1

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Le Président
Luc GIEZENDANNER

Le Secrétaire
Georges DURAND

